

En 2017, lançons les

ÉTATS GÉNÉRAUX
de l'éducation



ET SI ON FAISAIT CONFIANCE
AUX ACTEURS DE L'EDUCATION...

#MobilisationGénérale

APPEL A LA MOBILISATION GENERALE

Face à la crise éducative, des initiatives se développent dans toute la France. Dans les familles, les écoles, les associations, les entreprises, les communes...

Pourtant, les blocages persistent et l'urgence nous presse : échec scolaire, chômage des jeunes, décrochage d'une partie croissante de la jeunesse, déracinement culturel et tensions sociales croissantes...

Il est temps de sortir des carcans idéologiques, des pesanteurs institutionnelles, du poids des habitudes pour relancer tous ensemble un **pacte éducatif** associant largement les forces vives de notre pays.

#MobilisationGénérale

Acteurs de tous horizons engagés en faveur de la jeunesse, nous demandons au Président de la République et au gouvernement de lancer des Etats Généraux de l'Education.

En mobilisant les pouvoirs publics et l'ensemble de la société civile, il s'agira de définir la « constitution éducative » de la France et une feuille de route claire sur les grandes priorités éducatives pour la prochaine décennie.

Nous proposons d'impliquer TOUS les acteurs de l'éducation - familles, Etat, collectivités locales, mouvements de jeunesse et d'éducation, associations, entreprises, syndicats, acteurs culturels et sportifs... - pour définir l'ambition éducative que nous voulons porter pour la jeunesse de notre pays. **L'éducation ne se réforme pas par décret.** Il nous faut dépasser ensemble les blocages qui pénalisent les jeunes générations. Mobiliser des femmes et des hommes de toutes sensibilités est un préalable !

A travers ces **Etats Généraux de l'Education**, il ne s'agit pas d'apporter UNE réponse unique à tous les défis - il n'y en a pas - mais de poser un cadre et des engagements partagés qui permettront aux familles, aux enseignants, aux éducateurs, aux pouvoirs publics, aux acteurs associatifs, aux entreprises, à l'ensemble du corps social de se mobiliser avec succès, sur le terrain, auprès des jeunes.

ÉTATS GÉNÉRAUX
de l'éducation



ÉTATS GÉNÉRAUX *de l'éducation*



SOMMAIRE

Pourquoi ?

Une méthode pour avancer ensemble...p.5

Comment ?

Le mode d'emploi des Etats Généraux...p8

Ils soutiennent la démarche.....p.15



POURQUOI ? UNE MÉTHODE POUR AVANCER ENSEMBLE

I. Un constat : notre incapacité à répondre à la crise éducative, malgré nos bonnes volontés

Echec scolaire, chômage record des jeunes, montées des inégalités et du déterminisme social, tensions identitaires croissantes... Le constat d'une crise éducative est largement partagé dans notre pays.

Pourtant, alors même qu'une multitude d'acteurs de terrain s'engagent avec talent auprès des jeunes, alors que des moyens budgétaires importants sont consacrés à l'éducation et que la bonne volonté des décideurs politiques n'est pas en cause, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Comment expliquer cette incapacité à répondre à la crise qui s'aggrave au fil des années ? Les explications sont nombreuses. En voici quelques-unes :

- 1/ **un flou sur les finalités éducatives** : quel but assignons-nous aux politiques éducatives ? Qu'attend-t-on des familles ? de l'école ? des autres structures éducatives ?
- 2/ **un flou sur les responsabilités de chacun qui conduit à une défiance entre les acteurs** et à un désengagement.
- 3 / **une approche théorique et uniforme** – avec l'idée d'un modèle éducatif unique, valable pour tous et partout – qui conduit à des débats idéologiques clivants et empêche de prendre en compte le réel dans toute sa diversité.
- 4/ **des blocages institutionnels forts**, notamment le tête-à-tête syndicats d'enseignants/ministère, qui gèlent des évolutions structurelles, tout en laissant se multiplier de nombreuses réformes perçues comme une accumulation de contraintes supplémentaires.
- 5/ **un manque d'évaluation précise à tous les niveaux, qui permettrait d'objectiver les débats**, de voir ce qui fait ses preuves et de réorienter ou d'arrêter ce qui ne marche pas.

Au total, les réformes souvent décidées « en haut » ne répondent pas à l'urgence éducative et les acteurs risquent de se décourager si l'on ne propose pas un nouveau mode de fonctionnement au cours du prochain quinquennat. Est-il possible de changer notre manière d'agir ? OUI !

II. Une réponse : les Etats Généraux de l'Education

Attention ! Cela n'a rien à voir avec un gadget marketing ou une énième grande consultation qui ferait perdre du temps à tout le monde et qui n'aboutirait à rien.

Grand débat sur l'école en 2004, assises de l'éducation prioritaire de 2013... il y a déjà eu de nombreuses consultations au cours des dernières décennies. Certaines ont d'ailleurs été utiles. Mais elles ont aussi eu leurs limites :

- On s'intéresse souvent à un sujet (le système scolaire ou un pan du système) et non à l'éducation dans son ensemble, ce qui ne permet pas de trouver un équilibre global ;
- On demande leur avis aux différentes instances — le plus souvent

isolément — avant de laisser le gouvernement, l'administration ou un groupe d'experts faire lui-même la synthèse.

- Le portage politique est souvent insuffisant : le chantier est en effet confié au ministère de l'Education nationale, qui a tendance à aborder les sujets avec ses interlocuteurs classiques et ses angles de travail habituels.

Ce que nous proposons, c'est une méthode pour **prendre rapidement et intelligemment les décisions** qui s'imposent afin de relever les grands défis éducatifs de notre pays :

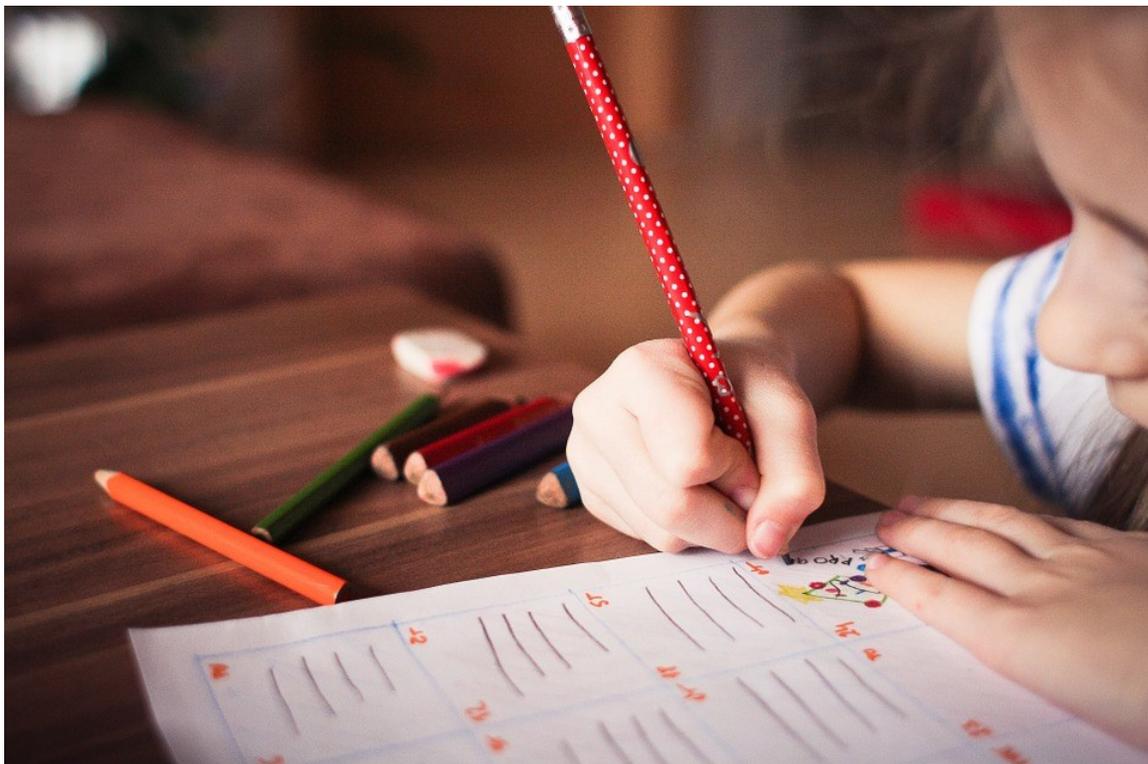
- ◆ En réaffirmant l'importance des enjeux éducatifs et la reconnaissance de tous à l'égard des éducateurs (**VALORISATION DES EDUCATEURS ET ENSEIGNANTS**) ;
- ◆ En mobilisant tous les acteurs sur un constat et des engagements partagés, au-delà des blocages qui freinent aujourd'hui le changement (**MOBILISATION AU-DELA DES CLIVAGES**) ;
- ◆ En définissant les finalités des politiques éducatives et une feuille de route claire, consensuelle et durable. (**PRISE DE DECISIONS FORTES ET DURABLES**).

Il s'agit notamment d'acter **une transformation de la gouvernance de notre système éducatif**, pour poser un cadre, des repères et un mode d'emploi (une « constitution » éducative, pour reprendre l'expression utilisée par Jean-Michel Blanquer, dans *L'Ecole de la vie*), puis de se donner des objectifs, des engagements et des moyens.

Un précédent qui nous inspire : le Grenelle de l'Environnement

Cette démarche s'inspire du Grenelle de l'Environnement qui avait été lancé en 2007 et avait permis d'obtenir des avancées consensuelles sur nombre de grands défis environnementaux. Le Grenelle de l'Environnement a fait l'objet de beaucoup de critiques, notamment dans son application, mais force est de reconnaître qu'il a permis de définir une feuille de route, en mettant d'accord des acteurs qu'on pensait irréconciliables. Les traductions culturelles, législatives, organisationnelles... du Grenelle de l'Environnement ont été fortes et elles se prolongent au-delà des alternances politiques.

Compte-tenu des blocages que nous connaissons, cette méthode est particulièrement adaptée aux politiques éducatives.



COMMENT ? LE MODE D'EMPLOI DES ETATS GENERAUX

Le principe de la démarche est simple : l'éducation passe par la mobilisation de tous les acteurs. **Des décisions prises sur la base d'un constat commun avec des engagements partagés ont beaucoup plus de chances de produire des effets durables qu'un changement imposé d'en haut.**

Et si les politiques faisaient confiance à la société civile ? Au final, le pouvoir exécutif garde la main pour arbitrer, et les parlementaires ont le dernier mot pour ce qui relève des choix budgétaires et législatifs. Mais ils s'engagent à suivre les acteurs engagés lorsque ceux-ci trouvent un consensus satisfaisant.

Voici la méthode que nous proposons :

Le gouvernement annonce le lancement d'Etats généraux de l'Education.

Composition des 6 collèges de participants & identification des thématiques prioritaires.

Mise en place d'un groupe de travail transversal sur les finalités des politiques éducatives avec des représentants des différents collèges. Charge à cette commission de rédiger « une constitution éducative » pour la France.

Les groupes de travail thématiques commencent leurs travaux, avec pour objectif de rédiger des feuilles de route sur les grands chantiers éducatifs.

Une grande consultation ouverte est lancée sur la base des premiers travaux des groupes thématiques.

Grenelle de l'Education : un round de négociation final en 2j qui réunit différents collèges avec un arbitrage présidentiel.

Application des premières mesures & déclinaison des feuilles de route.

En quelques mois de négociations....

1/ Dans les 15 jours qui suivent l'annonce: identification des participants

Sous l'autorité du Président de la République, le Premier ministre, en lien avec le ministre de l'Education et de la Jeunesse confie à des membres de son cabinet le

pilotage en direct des **Etats Généraux de l'Education**. Pour le succès de l'opération, il est indispensable de ne pas s'enfermer dans les schémas administratifs traditionnels.

Après consultations, le Premier ministre lance la démarche en identifiant les acteurs participants aux Etats Généraux de l'Education. Il veille à une représentation équilibrée des différentes parties prenantes de l'éducation, à travers plusieurs collèges.

Nous proposons de constituer 6 collèges :

- ✓ **Les représentants de l'Etat** (avec notamment des experts des ministères concernés)
- ✓ **Les représentants des collectivités locales** : régions, départements, communes
- ✓ **Les représentants des associations de familles et de parents et des mouvements de jeunesse** : associations familiales, fédérations de parents, mouvements d'éducation populaire, mouvements jeunes...
- ✓ **Les représentants des acteurs associatifs engagés dans l'éducation et des professionnels de l'éducation et de l'enfance**
- ✓ **Les représentants des syndicats** (grandes centrales et syndicats enseignants)
- ✓ **Les représentants du monde de l'entreprise** : fédérations patronales, avec notamment une représentation des branches professionnelles qui contribuent *de facto* à l'éducation et à la formation de la jeunesse (notamment les médias, le numérique, les industries culturelles...)

Les membres de chaque collège seront ensuite répartis dans différents groupes de travail thématiques.

Outre ces collèges de participants, des jeunes et des familles seront consultés directement en cours de démarche par les différents groupes de travail thématiques, pour nourrir la réflexion et tester les premières pistes de propositions.

2/ Définition des finalités des politiques éducatives et identification des axes de travail

La démarche des Etats Généraux de l'Education doit commencer par une

réflexion sur les finalités de nos politiques éducatives, les rôles respectifs des différents acteurs, ainsi que les grands objectifs que la France se fixe dans ce domaine.

Cette réflexion sera conduite par un groupe de travail transversal, réunissant des membres de chaque collège et des personnalités scientifiques et intellectuelles reconnues.

Ce cadre qui pose les bases du « pacte éducatif » est validé et présenté par le Président de la République. Il servira de référence pour les groupes de travail thématiques et permettra notamment d'identifier les 6/7 axes de travail prioritaires pour la suite de la démarche.

S'agissant du choix des axes de travail thématiques, il ne s'agit pas d'être exhaustif – nous ne voulons pas définir un modèle figé – mais de privilégier des leviers de transformation qui permettront de changer la donne en profondeur.

3/ Travaux des groupes thématiques

Pour chacun des 6/7 thèmes prioritaires identifiés, un groupe de travail dédié est constitué. Il est présidé par une personnalité reconnue, et

Pour ouvrir la réflexion, suggestions d'axes de travail identifiés à partir des travaux de Vers Le Haut

Le soutien à la parentalité, axe prioritaire de la politique familiale et éducative : la question du soutien à la parentalité au cœur des politiques familiales ; l'implication de toutes les familles, en lien avec les autres acteurs éducatifs...

Les talents au service de l'éducation : comment les attirer, les former, les fidéliser : rémunération, statuts et temps de travail, formation initiale et continue, sélection, parcours de carrière...

La gouvernance du système : avec la simplification de la gouvernance des politiques jeunesse/éducation, la question de l'autonomie des établissements scolaires, le rôle des directions d'établissement et l'évaluation, les responsabilités attendues des différents acteurs, l'articulation entre les objectifs et contenus nationaux et les déclinaisons dans les projets éducatifs...

Orientation, apprentissage, développement de la formation professionnelle et techniques comme voies d'excellence : l'orientation tout au long du parcours scolaire, la revalorisation de l'apprentissage et de la voie professionnelle; la co-construction des formations avec les acteurs économiques et les partenaires sociaux .

Les freins à l'entrée des jeunes dans la vie active et l'appui apporté aux plus fragiles pour bien partir dans la vie : la situation des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement intensif vers l'emploi des jeunes.

L'éducation dans toutes les dimensions de la personne, pour vivre, grandir, construire ensemble : le développement du service civique, la mise en place de parcours civique tout au long du parcours éducatif, la contribution des mouvements d'éducation populaire, des fédérations sportives, du monde de la culture..., l'éducation à la santé....

L'enseignement supérieur : orientation, transversalité, ouverture sociale, financement...

composé de représentants des différents collèges.

Au total, chaque groupe de travail mobilise 50 personnes (5 personnes par collège + un président et un rapporteur).

Dès le mois de septembre, les groupes commencent à travailler pour rendre leurs propositions fin septembre. Il s'agit de s'entendre, pour chaque axe de travail, sur un constat partagé et des grands engagements (15 à 20 mesures concrètes par groupe de travail), en cohérence avec les finalités définies en juin 2017.

Chaque groupe de travail rédige donc une feuille de route, en laissant entre crochets les points qui ne font pas consensus.

4/ Consultation ouverte

Une consultation est ouverte sur les feuilles de route rédigées par les groupes de travail.

Cette consultation est lancée via internet, auprès du Conseil Economique, Social et Environnemental (et ses antennes régionales), des partis politiques, des acteurs associatifs, des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, au sein des établissements scolaires, dans les fédérations professionnelles, les collectivités locales...

5/ La synthèse : le grenelle de l'éducation

Autour du Premier ministre et des ministres concernés, **une négociation sur deux jours est lancée avec les représentants des différents collèges** sur les points qui ne font pas encore consensus dans les groupes de travail.

Un équilibre global est trouvé, en s'appuyant sur les résultats de la consultation en ouverte. Cet accord ne représente pas le point de départ de chacun des participants mais un point d'équilibre ambitieux et acceptable par tous.

L'arbitrage final - « Le pacte éducatif 2017-2027 » - est présenté par le Président de la République à l'issue des 2 jours de négociations. C'est l'occasion de redire l'importance d'une mobilisation générale en faveur de l'éducation, de manifester la reconnaissance de la Nation à l'égard des familles, des éducateurs, des enseignants et de tous ceux qui s'engagent en faveur des jeunes, et enfin de tracer les perspectives éducatives pour la prochaine décennie.

6/ Lancement des premières mesures et déclinaison opérationnelle

Toutes les mesures qui peuvent être lancées directement le sont. Les mesures d'ordre législatif/administratif sont travaillées au sein de comités techniques, avec des représentants des différents collèges.

Et si on se lançait ?

Et si la France se mobilisait dans cette démarche dès le début du prochain quinquennat, en cherchant à dépasser les clivages traditionnels qui nous empêchent de répondre à l'urgence éducative ?

Ensemble, nous avons la possibilité de faire bouger les lignes. Au service des jeunes et du bien commun.



Ils soutiennent cette démarche

Lancée par Vers Le Haut, « think tank » dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation, cette initiative est soutenue par des acteurs engagés en faveur de la jeunesse de tous horizons.

Premiers soutiens :





VERS LE HAUT est un think tank dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation, lancé en 2015. Hors du champ partisan, il contribue au débat public à travers des propositions en impliquant des acteurs de terrain, des jeunes et des familles, des experts et des membres de la société civile.